

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 68 (1954)

Artikel: Les documents héraldiques du Musée des Tissus de Lyon : supplement
Autor: Tricou, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les documents héraldiques du Musée des Tissus de Lyon

Supplément

par JEAN TRICOU

Depuis la dernière guerre, le Musée des Tissus de Lyon a quitté le Palais du Commerce, où il avait été organisé en 1890, pour s'installer dans le beau cadre restauré de l'ancien hôtel de Villeroy, rue de la Charité.

Ce fut l'occasion pour M. de Micheaux, son conservateur actuel, de découvrir dans les réserves des pièces intéressantes et notamment des tissus héraldiques que son prédécesseur, M. d'Hennezel, avait omis de nous signaler jadis. Nous avons dressé, en effet, il y a plus de vingt ans, aidé du cher et regretté D. L. Galbreath, un catalogue de ces documents qui a été publié dans les *Archives Héraldiques Suisses* de 1930-1931, avec tirage à part, 1932.

Nous apportons aujourd'hui quelques additions et corrections à cette publication, et surtout une liste, établie suivant la même méthode, des tissus découverts depuis.

Nous continuerons à laisser de côté ceux à décor héraldique banal : fleurs de lys de France ou d'Anjou, aigles du Saint-Empire, etc. Cependant nous en signalerons quelques uns, spécialement remarquables.

Nous remercions, enfin, M. de Micheaux des facilités qu'il a bien voulu nous accorder pour établir ce travail complémentaire, et M. Guicherd pour les renseignements précis qu'il nous a fournis sur la qualité des tissus catalogués.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

6. — **Ordre de la Ceinture d'Espérance et de la Cosse de Genet.**

Ajouter à la bibliographie relative à ce document : Péricaud, *Le cardinal de Bourbon*, Reme du Lyonnais, 1855, II, 48. — Vallet de Viriville, *Annuaire de la Société de Numismatique*, II, 1867, p. 227, 231 et ss. — Cox, *Art de décorer les tissus*, 1900, p. 12, pl. XXX. — Galbreath, *Manuel du Blason*, 215. — J. Tricou, *La restauration de la chapelle des Bourbons à Saint-Jean de Lyon, 1816-1818*, Bull. de la Société Historique et Archéologique de Lyon, 1950-1951, p. 105.

11. — **Indéterminé.** Le premier de ces écus doit se lire : *de gueules à trente deniers d'argent, posés 8, 7, 6, 5, 4*. Ce sont les trente deniers de Juda, et le document se rapporte à la série des emblèmes héraldiques de la Passion.

Aimable communication de M. le Dr Neubecker, de Berlin.

14. — **Saint-Quirin de Neuss.** Gevaert, *L'Héraldique*, fig. 454, reproduit une tapisserie du XVI^e s. représentant le même Saint-Quirin, qu'il qualifie à tort de donateur.

Dancoisne, *Les médailles religieuses du Pas de Calais*, 1880, p. 180-183 et pl. XXIII, décrit plusieurs médailles du saint.

18. — **Rois maures de Grenade.**

Cf. L. A. Mayer, *Saracenic Heraldry*, Oxford, 1933.

22. — Corporation de Laboureurs. N° 28272. Le Musée possède encore, n° 28273, une tunique et une dalmatique d'un ornement rouge et vert aux mêmes armes, accompagnées de deux têtes de saints posées sur l'épée de leur martyr.

L'une d'elles a figuré à l'Exposition, *Les Blasons et les Sceaux*, Paris, 1950, n° 898.

33. — Philippe d'Espagne. Autre velours coupé et frappé aux mêmes armes, mais de teinte violette. Réserve n° 27857.

50. — Dominicains. Lire : **Carmes.** Ce lapsus, facile à corriger, s'est produit en cours d'impression et à l'insu de l'auteur.

56. — Indéterminé. Ce blason peut aussi bien être français qu'italien. Parent, à Lyon, porte en 1697 des armes identiques, à l'exception des émaux.

Armorial de la Généralité de Lyon, 117.

58. — Alagona. Les armes de ce prélat sont sculptées, avec les mêmes attributs, à l'entrée de la balustrade du chœur de la cathédrale de Syracuse.

SUPPLÉMENT

60. — (28501). — XV^e s. — *Italie*

Médicis

Velours à décoration florale sur fond satin ivoire. Le cœur des fleurs est broché d'or et contient sept points rouges. On y a vu, non sans raison, un rappel des armoiries des Médicis qui se liraient ici : *d'or à sept boules de gueules*.

Errera, 126. — Lessing, IV, 200. — Collection Besselièvre, pl. VI. — Podreider, *Storia dei Tessuti d'arte in Italia*, Bergamo, s.d. p. 148, 149, 151, 158. — *L'antico tessuto d'arte italiano*, Roma, 1937, n° 82, 247. — Sangiorgi, *Contributi allo studio dell'arte tessile*, 68, 116.

61. — (23571). — XVI^e s. — *Italie*

Saint indéterminé

Fragment de chasuble en velours coupé, à triple corps, sur fond crème décoré de rouge et de vert. Ordonnance de tiges portant des grenades et formant des compartiments où se trouve un palmier accosté de deux palmes. Autour des palmes on lit sur une banderole : IVSTVS VT (le mot *Palma* étant traduit par la palme elle-même) FLOREBIT.

Podreider, 154, y voit un emblème des Soderini, de Florence, qui ont en effet porté cette devise (Rietstap). Mais ils ne sont pas les seuls. Elle est commune en Italie et en France. Toutes les églises, chapitres, collégiales, etc. sous le vocable de St-Just s'en sont parés. On l'a même employée pour d'autres saints. Aussi son identification exacte est-elle difficile.

Cox, *L'art de décorer les tissus*, pl. XXIV. — D'Hennezel, *Principales pièces exposées*, n° 182. — H. Algoud, *La Collection Franchetti*, Paris, s. d. pl. 24.

62. — (29201). — XVI^e s. — *Italie*

Gonzague-Mantoue

D'argent à la croix pattée de gueules cantonnée de quatre aigles de sable becquées et membrées de gueules (Mantoue) et sur le tout un écusson d'or à trois fasces de sable (Gonzague).

Velours ciselé à fond blanc lamé d'or, décor cramoisi.

Fragments d'une grande tenture reproduite dans son intégralité par Lessing, V, 271 et en partie dans Podreider, 213 et dans *L'Antico Tessuto d'Arte Italiana*,

1937, n° 242. Elle représente un trophée d'armes avec cuirasse, casque, armes et drapeaux, chargés d'une aigle à deux têtes, qui est *d'argent* sur la cuirasse. Ce pourrait être celle des Este, si elle n'était surmontée d'une couronne impériale, dont la base est également *d'argent*, et la partie supérieure ciselée dans le velours. C'est donc plutôt l'aigle de l'Empire. A ce trophée est suspendu un large bouclier décoré des armes des Gonzague-Mantoue, entourées d'un ornement qui simule le collier de la Toison d'Or.

Lyon possède la partie supérieure de la tenture, mais utilisée, avec un autre fragment, pour la confection d'un vêtement (fig. 1) : dalmatique ou tunique, plutôt



Fig. 1. Tissu Gonzague-Mantoue.

que tabard de héraut ; et en outre un fragment de la partie inférieure représentant le bas du blason des Gonzague-Mantoue.

Autres fragments du même ensemble au Musée Correr à Venise, et au Musée des Arts Décoratifs à Paris.

Cox, *Les soieries d'Art*, 1914, pl. 62. — D'Hennezel, 203.

63. — XVI^e s. — France

Indéterminé

Pente de lit, fond satiné jaune, brodé d'applications satin noir. Les médaillons, brodés de soie polychrome, montrent une foy portant les lettres B.F.T. suspendues à une cordelière qui les entoure (fig. 2). Ce sont les initiales des noms ou des prénoms d'un ou plutôt de deux personnages : mari et femme.

Cox, *Le Musée Historique des Tissus*, I, pl. XI.



Fig. 2. Indéterminé.

de feuillages, est surmonté du chien de Saint-Dominique, posé sur la croix de cet ordre, et timbré d'une couronne d... Le tout sur une aigle à deux têtes couronnées et une croix primatiale, surmontées d'un chapeau à trois rangs de houppes. Le décor héraldique alterne avec un groupe de deux lions affrontés contre un bouquet de fleurs.

Brocatelle à décor de satin rouge jaspé sur fond trame jaune (fig. 3).

Le blason est mal dessiné par l'artiste, et l'on ne distingue pas nettement les meubles. Les quartiers 3 et 4 rappellent l'*Humilitas* et la *Licorne* des Borromée.

Quant à la *bande engoulée* qui est la clef du problème, elle est commune à plus de vingt familles espagnoles. Cependant il doit être facile, devant ces quelques éléments, de préciser à quel prélat, issu de l'ordre des Dominicains, appartient ce blason.

Mais, pas plus en 1953 qu'en 1930, nous n'avons trouvé en Espagne un héraldiste ou un érudit capable de nous aider.

64. — (28488). — XVI^e s. — France ?

Indéterminé

D'azur à la croix ancrée d'argent.

Ce décor héraldique n'est pas limité dans un écu, mais semé alternativement sur un lampas broché à contrefond de trames vert clair. Il est fait de trames bleues et de filé or monté sur lin.

Mais les familles qui portent ces armes sont trop nombreuses pour qu'on puisse affirmer un nom.

65. — (27299). — XVI^e s. — Espagne

Indéterminé

Ecartelé au 1 : d... à la bande engoulée d... et accostée d... ; au 2 : contre-écartelé d... à la tour d... et d... à une muraille d... ; au 3 : d... à... ; au 4 : d... à une licorne passante surmontée d... L'écu, bordé



Fig. 3. Indéterminé.

66. — (25435). — Fin
XVI^e s. — Espagne

Ordre de Saint-Jacques de l'Épée

Voile de pupitre d'évangile en velours rouge brodé d'or et de soies polychromes, entremêlées de demi-perles d'argent. Aux deux extrémités de la pièce, deux panneaux brodés en or nué. Le premier montre l'aigle de Saint Jean l'Évangéliste, sous la forme héraldique impériale, chargé en cœur de l'image de la Sainte-Trinité et accosté d'une banderole portant : *In principio erat verbum*, etc. En chef deux épées et, aux quatre coins de la bordure, quatre coquilles (fig. 4). Épée et coquille sont les emblèmes de l'ordre. L'autre panneau représente Saint Jean lui-même.



Fig. 4. Ordre de St-Jacques de l'Épée.

Collection Spitzer, V, 212 et n^o 3051. — Cox, *L'art de décorer les tissus*, p. 14, pl. XXXVII.

D'après d'Hennezel, n^o 230, ce serait un don de Charles-Quint au monastère de Saint-Jean en Estramadure. Mais ce voile, qui porte l'aigle de l'Évangéliste et non de l'Empereur, est certainement postérieur au décès de celui-ci (1558). Il doit se rapporter à quelque église ou chapelle du grand ordre espagnol de Saint-Jacques de l'Épée.

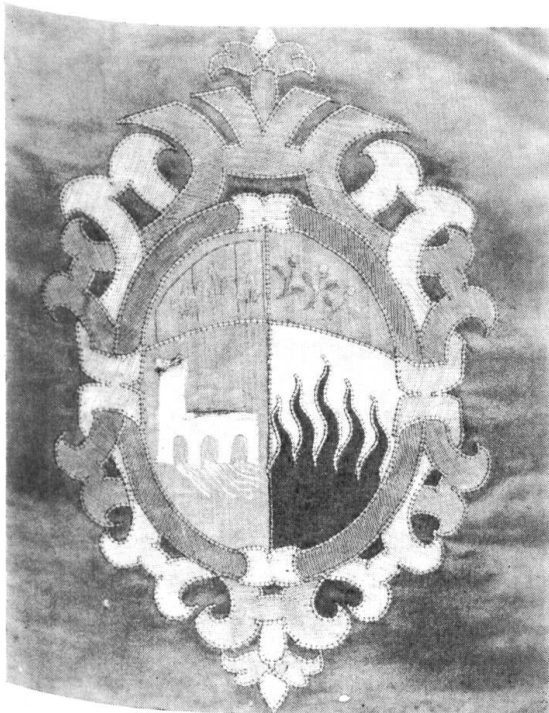


Fig. 5. Broderie aux armes Giordani.

67. — (22147). — XVII^e s. — Italie

Giordani

Parti au 1 : d'azur à un pont à trois arches par où coule une rivière, et addextré d'une tour, le tout d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or sous un lambel de quatre pendants de gueules ; au 2 : d'or à cinq flammes de gueules mouvant de la pointe, au chef cousu d'azur chargé de trois glands d'argent tigés et feuillés de sinople.

Corporal de satin brodé rouge avec applications de satin bleu et jaune et de drap d'or et d'argent serti de filé d'or (fig. 5).

Rietstap donne à Giordani (Bologne) des armes qui sont presque celles du premier parti.

68. — (1145). — XVII^e s. — *Italie*

Indéterminé

Parti de gueules à la fasce d'argent et d'azur à trois croissants versés d'argent.
Couronne de marquis.

Au bas de deux tentures en velours bleu avec applications de satin jaune d'or serti d'un cordonnet.

Le premier parti est très commun en Italie et ailleurs. Le second pourrait être Nari (Toscane et Rome).

69. — (B.520). — XVII^e s. — *Espagne*

Royaume d'Espagne

Ecartelé Castille et Léon. Couronne royale. Tenants : deux amours.

Etole en galon de brocart à fond d'or et décor flotté de chaînes rouge et bleu.

70. — (23992). — XVII-XVIII^e s. — *France*

Marchands-toiliers de Rouen

En haut, à gauche, les armes du Roi de France entourées des colliers des Ordres, timbrées de la couronne royale, et posées sur un manteau ; et à droite, celles du Dauphin, entourées des mêmes colliers et timbrées de la couronne delphinale.

Entre les deux armoiries, un oiseau et une libellule.

Au-dessous, l'inscription :

EN PROTEGEANT, GRAND ROY, LES TALENS, ET LES ARTS,
C'EST AUTANT T'ILLUSTRER QU'EN FORMANT DES CÉSARS.

Au-dessous un écu : *d . . . à trois têtes d'oiseaux d . . .* timbré d'une couronne de marquis.

Au bas, à gauche, les armes de Rouen : *de gueules à l'agneau pascal, la tête contournée, d'argent tenant une croix d'or avec un guidon d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, entre deux palmes.*

Et, à droite, celles des marchands-toiliers de cette ville : *D . . . à deux navettes d . . . et une fleur de lys d . . . en pointes*, timbrées d'une couronne royale et accostées de deux fleurs de lys.

Tableau de toile écrue brochée d'argent. La légende est en rouge. L'oiseau et la libellule sont polychromes à rehaut d'argent (fig. 6).

Au-dessous de la composition, un semé de bouquets de mêmes couleurs, puis, plus bas, un autre semé de feuilles d'or.

Cox, *L'Art de décorer les tissus*, p. 30, pl. XCIX, voit dans cette pièce la bannière des tisseurs de Rouen sous Louis XIV. Mais cette toile et son décor n'ont rien d'une bannière. C'est plutôt un chef-d'œuvre en l'honneur du Grand Roi ou quelque cadeau à lui offert, et les armes corporatives sont celles des toiliers avec les deux navettes qui se voient sur leurs jetons du XVIII^e s.

Il serait normal que le blason central, *à trois têtes d'oiseaux*, soit celui de l'intendant de Rouen. Mais aucun à cette époque n'a porté ces armoiries.

On pense alors à Charles de Machault d'Arnouville (1685-1750) qui portait : *d'argent à trois têtes de corbeaux arrachés de sable*. Il fut intendant et conseiller du Commerce de 1694 à 1718 et, à ce titre, en relations avec Rouen, au sujet des

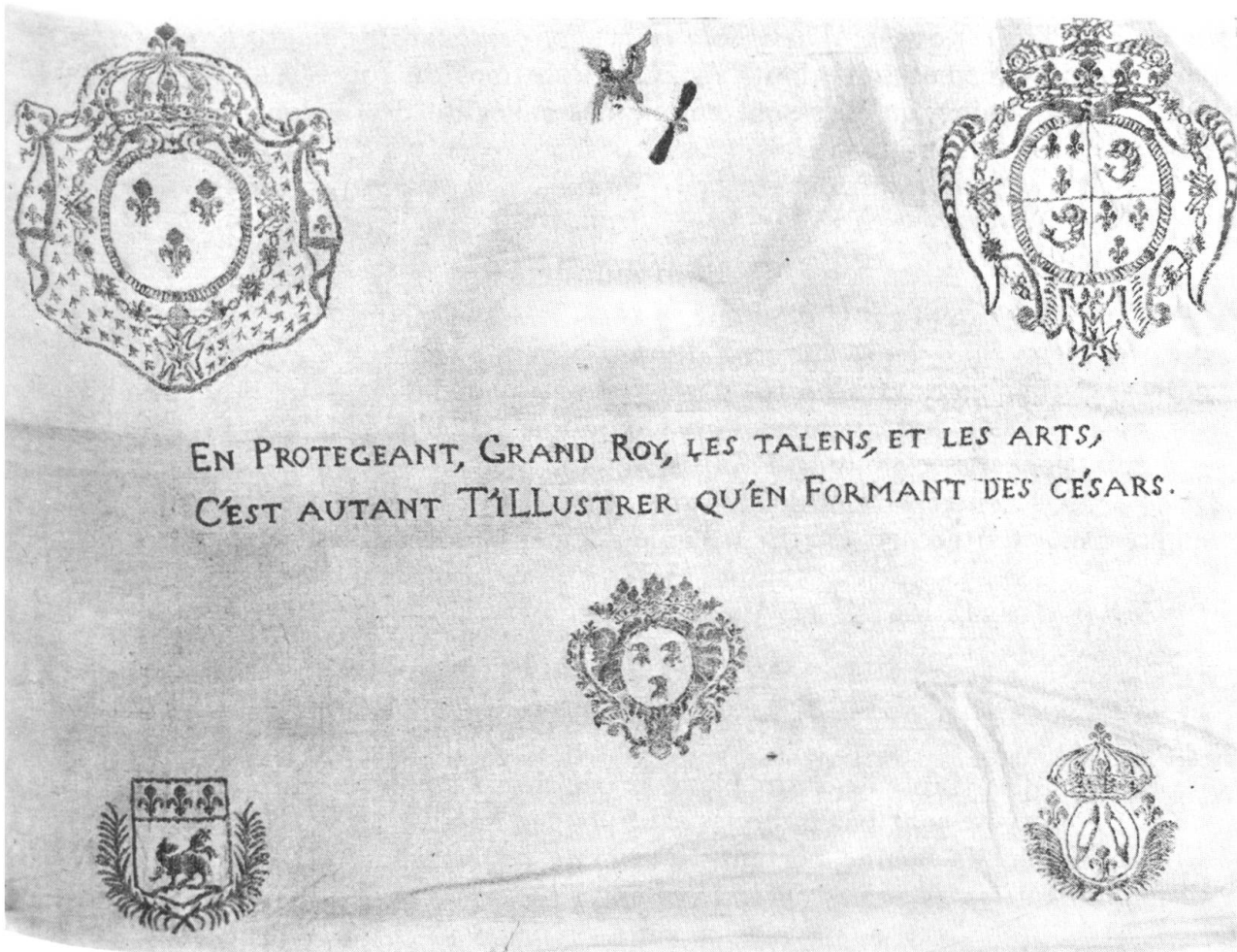


Fig. 6. Tableau de toile des Marchands-toiliers de Rouen.

règlements concernant les toiles, blancards et fleurets fabriqués dans cette ville. Cet objet a bien pu être un cadeau de la corporation accompagnant quelque requête ou offert en remerciement d'une libéralité royale obtenue par l'entremise de Machault d'Arnouville.

S'il en est ainsi, le travail a certainement été exécuté avant 1715, et le dauphin est soit Louis I (1661-1711), soit Louis II (1711-1712), soit le futur Louis XV (1712-1715). Car, après cette date, il n'y a plus de dauphin jusqu'en 1729, et Machault d'Arnouville avait alors cessé ses fonctions depuis 1718.

Sans doute ces armes ont-elles été portées également par Jacques du Tot, sgr. de Varneville, conseiller au parlement de Normandie (1715) : *de gueules à trois têtes de griffon d'or*. Mais on ne voit pas quel rapport il a pu avoir avec les toiliers rouennais.

Arch. Dép. de la Seine-Inférieure, Inventaire, Table Générale des séries C D, 1910. On trouve une liste des intendants de Rouen à cette époque dans l'Inventaire, I, 1864, p. 11. Sur les toiliers de Rouen et leurs rapports avec le Conseil Royal du Commerce, cf. C. 152, 160, 163 et Arch. de la Ville de Rouen, AA29 du 24 août 1707. Sur les armes des Toiliers de Rouen, cf. Feuardent, Jetons Français, II, 6339. — Onin-Lacroix, Hist. des anciennes corporations de Rouen, 1850, p. 107-115, 541 ne dit rien de leurs armoiries.

71. — (2034). — XVII-XVIII^e s. — France

Saint-Louis

Tableau brodé de soies polychromes, or et argent, retouchées à la peinture, représentant le saint roi à genoux, tête nue, devant un autel sur lequel sont posées la couronne d'épines suspendue à une croix, et sa couronne royale. Au bas à droite

sur un bouclier (?) ovale : *d'azur à la croix d'or cantonnée de quatre fleurs de lys du même*, décor qui veut sans doute évoquer les armes du roi. S'il s'agit d'armoiries réelles, il faut noter qu'elles sont communes à l'église de Chalons, au chapitre de Reims, et à bien d'autres.

72. — (1467). — XVIII^e s. — France

Pompadour ?

Tissu de drap d'or et d'argent, broché de soies polychromes. Décor de bouquets de fleurs et de *tours d'argent* alternés. Chaque tour est dans une couronne de fleurs et de feuillages et accostée d'une palme à gauche et d'une branche de lierre à droite. Ce décor doit avoir un sens héraldique. D'Hennezel, 285, prétend que ce serait une robe tissée pour la Pompadour, qui portait en effet *d'azur à trois tours d'argent*, mais rien ne permet de l'affirmer. Et, s'il s'agit de la marquise, il vaut mieux imaginer une tenture ou un tissu d'ameublement plutôt que celui d'une robe.

73. — (1259). — XVIII^e s. — Italie

De Vecchi

D... au cerf rampant d... sur un mont de sinople au chef d... chargé d'une aigle d...

Au bas d'un tapis de satin blanc brodé de soie polychrome.

Les émaux ne sont pas indiqués sauf pour le mont.

Les Vecchi de Sienna portent : *d'azur au cerf rampant d'or au chef du même chargé d'une aigle de sable couronnée d'or*.

Cf. les documents reproduits dans Gelli, *Gli Ex-libris Italiani*, Milano, 1930, 479 ; E. Carli, *Le Tavolette di Bicherna*, Firenze, 1950, pl. 91, 99, etc.

74. — (5895). — XVIII^e s. — Italie.

Bourbon-Parme

Parti de Farnèse et de Gonzague et sur le tout écartelé Castille et Léon, et sur le tout du tout : France, sans la bordure d'Anjou ; l'écu entouré des colliers des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'Or. La partie supérieure du blason, et par conséquent la couronne, manquent.

Tenture d'ameublement en lampas, décor de trame jaune d'or et ivoire sur fond rouge.

Son style est de la seconde moitié du XVIII^e s. Elle peut donc se rapporter à l'un des deux derniers ducs puis princes de Parme et Plaisance qui furent tous deux chevaliers du St-Esprit et de la Toison d'Or.

Philippe, duc de Parme (1748), mort en 1765, était chevalier du Saint-Esprit depuis le 22 mars 1736.

Ferdinand, qui lui succéda en 1765, l'était également depuis le 25 août 1762.

Son fils Louis, né le 5 juillet 1773, le fut aussi lors de la promotion du 12 novembre 1786.

P. Anselme, IX (édition Firmin-Didot).

75. — (25174). — XVIII^e s. — France

Indéterminé

D... à la barre d... Couronne de Comte à sept perles. Ce blason se trouve sur une borne en bas à gauche de la composition qui représente des scènes



Fig. 7. Galon de livrée du cardinal Dominique Savelli.

feuillée de sinople sommée d'un oiseau d'argent, et en pointe de trois bandes de gueules. Chapeau rouge à quatre rangs de houpes (fig. 7).

Galon de livrée, velours épinglé sur fond blanc.

Les armes décrites sont celles du galon. Les armoriaux donnent de nombreuses variantes.

Dominique Savelli (1792-1864), créé cardinal le 7 mars 1853, fut ministre de Pie IX et mourut à Rome le 30 août 1864.

Borel d'Hauterive, 1856, 43. — Saint-Saud, *Armorial des Prélats Français du XIX^e s.*, 1906, 192-193. — Meurgey de Tupigny, *Les barons Mariani*, 1933, 89.

78. — (B. 1403.) — XIX^e s. — Italie

Altieri

D'azur à six étoiles à huit rais d'argent posées 3, 2, 1 à la bordure endentée du même, l'écu posé sur la croix de Malte, deux clefs d'or en sautoir et le pavillon de l'Eglise, le tout surmonté d'un chapeau rouge à trois rangs de houpes (fig. 8).

Galon de livrée, velours épinglé sur fond blanc.

Louis Altieri, cardinal-évêque d'Albano (17 décembre 1860), mort à Albano le 11 août 1867.

Mas-Latrie, 1170.

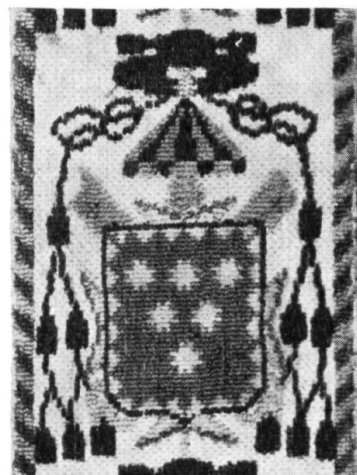


Fig. 8. Galon de livrée du cardinal Louis Altieri.

champêtres. Toile de Jouy à décor bleu sur fond blanc.

Le dessinateur a-t-il, comme cela arrive souvent pour les graveurs, renversé sa composition et mis barre pour bande? C'est possible. Mais, dans les deux cas, ce blason demeure énigmatique.

76. — (9925). — XIX^e s. — Hollande

Guillaume I roi de Hollande (1814-1840)

D'azur semé de billettes au lion couronné tenant un faisceau de flèches et une épée, le tout d'or. Couronne royale, supports : deux lions au naturel couronnés d'or. Devise : JE MAINTIENDRAI.

Petit drapeau en lampas broché polychrome, à double face, sur fonds de satin blanc.

77. — (I, 3608). — XIX^e s. — Italie

Savelli

D'azur à la fasce abaissée d'argent chargée d'un serpent de sinople et accompagnée en chef de deux lions d'or affrontés soutenant une rose de gueules tigée et